



MAIRIE DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 6 Mars 2015

A 20 H 30

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, VILLAUDY TALLEC Isabelle, BARIL Maryline, BART Marie-Agnès, DUPONT Cécile, GONÇALVES Sidalia, LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique, Messieurs RENOU Gérard, BERNARD Gilbert, DURRANT Arnaud, LUCAS Cédric, SAUNIER Jean-Luc, TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de quinze Membres.

Pouvoir : 1 pouvoir

Absent et excusé : BARITEAU Philippe (donne pouvoir à Micheline BERNARD)

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Cécile DUPONT est élue **Secrétaire de séance**.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- ☞ Approbation du compte-rendu de séance, du 12 Décembre 2014
- ☞ Vote du Compte Administratif 2014
- ☞ Affectation du résultat 2014
- ☞ Vote du Compte de Gestion 2014
- ☞ Préparation budgétaire 2015
- ☞ Motion sur la baisse des dotations de l'Etat
- ☞ Création de poste
- ☞ Travaux en cours
- ☞ Questions diverses

.....

Approbation du compte-rendu de séance, du 12 Décembre 2014

Compte Administratif 2014

Madame le Maire présente le bilan financier 2014.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 680 461,24 E et les recettes perçues à hauteur de 795 730,34 E.

.../...

Compte Administratif 2014

En section d'investissement, 251 758,94 E en dépenses et 398 289,78 E encaissés.

Affectation du résultat 2014

Au vu des reports constatés au 1^{er} Janvier 2014, des dépenses et des recettes de l'Année, le résultat au 31 Décembre 2014, s'élève à la somme de 18 335,02 E.

Compte de Gestion 2014

Le compte de gestion transmis par le Comptable public est identique au compte administratif de la Commune.

Préparation Budgétaire 2015

Le vote du Budget aura lieu lors de la réunion du 10 Avril prochain.

Madame le Maire explique le contexte budgétaire difficile. En 2014, les recettes de fonctionnement ont baissé de 55 000 E (- 25 000 E sur l'ensemble des dotations, - 30 000 E sur le fonds de péréquation des ressources fiscales) tandis que les dépenses de fonctionnement ont évolué de 28 000 E (+ 13 000 E de charges à caractère général, + 10 000 E de frais de personnel et + 5 000 E pour les activités périscolaires).

L'évolution de la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat est la suivante :

2013	⇒	134 209 E
2014	⇒	103 307 E
2015	⇒	115 385 E (estimation)
2016	⇒	101 992 E (estimation)
2017	⇒	88 600 E (estimation)

La Commission « Budget » se réunira le 27 Mars prochain.

Motion sur la baisse des dotations de l'Etat

Gilbert BERNARD présente la motion établie par l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains de la Charente-Maritime.
Cette motion est votée à l'unanimité.

Création de poste

Le déroulement normal de carrière des Agents, nécessite la mise à jour du tableau des effectifs.

.../...

Convention Agence Postale Communale

Madame le Maire donne lecture du courrier de la direction de la Poste, informant la Commune que la convention de l'agence postale communale est échue depuis le 1^{er} Septembre 2014. La Poste propose le renouvellement de la convention pour une durée de 1 à 9 ans.

Après étude de la convention, le Conseil Municipal souhaite un renouvellement de 9 ans.

Questions diverses

- L'organisation des bureaux de vote est actée pour les élections départementales des 22 et 29 Mars 2014.
- Monsieur Cédric LUCAS présente l'évolution du projet des jeux inter-villages.
- Certains Conseillers se font l'écho d'incivilité de voisinage (tapage nocturne, véhicule ventouse...).
- Sont évoqués également le devenir des jardins familiaux, les travaux du logement de la Poste actuellement vacant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.